



PV du COMITE DIRECTEUR du 28 octobre 2021

PRESENTS :

Elus : Mmes Autran, Lahoz, Requier, Rochedy.

MM. Benintendi, Tropini, Audiffren, Santarelli, Damiani, Salabert, Abguillerm R, Golé, Davignon, Maillard-Guillon, Quinton, N'Guyen, Novéro, Ruggéri, Cuny.

Extérieurs : Mme Damiani C.

MM. Vespérini, Lopinto

Salarié comité : M. Gendrau

EXCUSES :

Mme Jullien, Goffoz-Durand,

MM. Arnéodo, Golé, Goffoz.

NON EXCUSE :

M. Segui

OUVERTURE DE SEANCE :

Le président précise une nouvelle fois que tous les membres élus du comité doivent rester dans leur rôle, et ne pas nuire à l'image de l'instance.

SEMINAIRE DES EMBIEZ

Les présidents des comités départementaux de la PACA étaient réunis les 22 et 23 octobre autour de Madame la Présidente du comité régional.

- Calendrier championnats de France 2022 : Seront issues des qualificatifs au niveau de la région, 1 équipe doublette au JP, 1 équipe triplète au JP et 1 équipe triplète à pétanque.
- Prix des licences 2022 : Augmentations de 1€ par la FFPJP (officieux), de 1€ par le CR PACA et de 3€ par le CD83.
- Ambiance générale « tiède ».

PV du dernier CD

Aucune remarque, hormis le point sur la protection des concours qui est ajusté dans la suite du présent document.

DATES A RETENIR

Pré-congrès :

- Au Puget sur Argens le 13/11 à 9h (secteurs nord-est et sud-est)
- A Rougiers le 13/11 à 9h (secteur nord-ouest)
- Au CD83 le 21/11 à 9h (secteur sud ouest)

A noter que l'appellation « pré-congrès » est impropre car les travaux ne concernent que la préparation des calendriers, et non tous les sujets qui sont traités lors du congrès.

Congrès jeunes :

A La Farlède le 20/11 à 14h.

Congrès fédéral :

Du 6 au 9 janvier. Le CD83 sera représenté par MM. Benintendi et Golé.

Visites des secteurs par le CD83 :

- A Callian le 15/1 à 9h (secteur nord-est)
- A Rougiers le 22/1 à 9h (secteur nord-ouest)
- A Cavalaire le 5/2 à 9h (secteur sud-est)
- A La Cadière (à confirmer) le 12/2 à 9h (secteur sud-ouest)

PROTECTION DES CONCOURS (pour chacune des disciplines)

Le président explique que ce point important débattu lors du précédent CD doit être revu afin que les mesures soient mieux acceptées par les clubs.

Les règles d'établissement des calendriers seront donc les suivantes pour 2022 :

- Un concours National et son complémentaire fédéral ne pourront être concurrencés par aucun autre concours dans le Var. Dans le cas particulier d'un

concours National sans complémentaire, un concours débutant à 14 heures pourra être autorisé dans chacun des trois autres secteurs.

- En regard d'un concours Régional, un concours débutant à 14h sera autorisé dans chacun des trois autres secteurs.
- Aucune disposition de non concurrence n'est retenue pour les concours départementaux.
- Concours vétérans : un seul par semaine (le mardi ou le mercredi) est autorisé dans tout le département.

SECTORISATION DES LICENCES

Comme annoncé lors de la campagne électorale, la décentralisation du renouvellement des licences sera mise en place pour la prochaine saison. Elle évitera aux représentants des clubs de se déplacer, permettra de réduire les frais postaux, minimisera le risque de perte...

Trois étapes dans l'ordre chronologique :

1. Règlement par les clubs vers le CD83, de préférence par virement (ou par chèque), et transmission du bordereau.
2. Validation administrative (GESLICO) par le secrétariat du CD83.
3. Validation physique (GESTION CONCOURS) par les responsables (CD83) des secteurs concernés. Ces derniers seront tous équipés d'un lecteur de licence, et recevront une formation (lundi 8/11 après midi).

ARBITRAGE

- Une session de formation est organisée par le comité régional, les 20/11, 27/11, 4/12 et 11/12, avec examen le 30/1. L'appel aux volontaires débutants souhaitant arbitrer au niveau départemental et aux arbitres aspirant au niveau régional, est lancé.
- Suite à quelques manquements, le président du CD83 demande à ce que le processus de désignation des arbitres soit plus précis. Le programme mensuel établi par la commission d'arbitrage autour de chaque 15 du mois, sera affiché au comité. Il sera complété pour chaque compétition de la « fiche de désignation » renseignée et diffusée par le secrétariat 7 jours au moins avant le concours. Cette fiche comprendra également s'il y a lieu, les noms du délégué et du graphiqueur, désignés par le comité.
- Le président souhaite ardemment que chaque arbitre consacre bénévolement une journée par saison à arbitrer les jeunes.

COMMUNICATION

- La page Facebook du CD83 est très visitée. Elle contient notamment l'actualité récente ; et c'est son principal intérêt. Son administrateur, Bruno Abguillerm (tél : 06

63 47 63 98) réclame plus de réactivité pour lui transmettre les infos des compétitions (photos, commentaires, résultats...).

- Par ailleurs le site internet du CD83, géré par Michel Gendrau, évolue et comprendra prochainement une rubrique sur les arbitres.

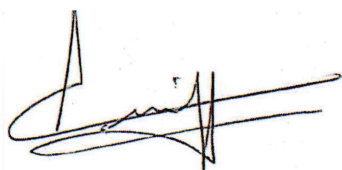
JEUNES

La progression de cette catégorie est fulgurante, grâce notamment au dynamisme de la commission ad hoc. Il y avait 2 écoles de pétanque dans le Var en 2020 ; il y en a 13 aujourd'hui ! A noter également le succès des 2 championnats du Var à La Farlède.

QUESTIONS DIVERSES

- Le président rappelle aux différentes commissions de travailler sur leurs feuilles de route respectives. La commission habillement doit d'ores et déjà préparer les championnats de France 2022.
- L'achat d'un minibus d'occasion via un prêt bancaire à la caisse d'épargne, se précise.
- Le nombre de licenciés du CD83 a baissé de 851 en 2021.

Le secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name with a long horizontal stroke at the end.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Mhi' with a long diagonal stroke.

DESTINATAIRES : Tous les élus et participants aux commissions.